



Communiqué de presse

La diminution du fonds des Provinces pourrait priver le Hainaut de 3,5 millions d'€

***LA MAJORITE PROVINCIALE DEMANDE UNE
CONCERTATION POUR PRESERVER SES SERVICES AUX
COMMUNES ET AUX CITOYENS***

L'annonce par le Gouvernement wallon d'une réduction de 5% du fonds des Provinces ne sera pas sans conséquences sur l'équilibre budgétaire du Hainaut et pèsera sur les services que la Province rend chaque jour aux citoyens et aux communes.

La majorité PS-MR de l'institution hainuyère a pris connaissance avec surprise de cette décision qui reviendrait à **priver le Hainaut de pas moins de 3,5 millions d'euros** et cela au moment où se clôture la confection du projet de budget 2018. La surprise est d'autant plus grande que **cette intention ne figurait pas dans le très récent projet de circulaire budgétaire** transmis pour avis aux provinces par le Gouvernement wallon.

Pareille disposition unilatérale est ressentie comme un « rendez-vous manqué » par la majorité provinciale du Hainaut. En effet, la réduction de moyens financiers annoncée par l'autorité de tutelle, sans concertation préalable, n'est, à ce stade, accompagnée d'aucun dialogue avec les responsables provinciaux sur la pertinence même des actions de la Province. Or, derrière les chiffres, ce sont bien des actes concrets qui sont posés par les services et par l'important réseau d'écoles de la Province.

Durant ces dernières années, la Province de Hainaut – et particulièrement son personnel – a consenti des efforts considérables pour obtenir un équilibre financier durable. **La réduction arbitraire de 3,5 millions de la dotation met clairement en péril cette stabilité et handicape notamment la Province dans le déploiement des services qu'elle rend à ses partenaires prioritaires que sont les communes.**

Le service aux communes (au travers du développement des moyens consacrés à la supracommunalité) constitue le fondement d'un nouveau positionnement de la Province

souhaité par la Wallonie. Le Hainaut a la volonté de poursuivre son soutien à des initiatives de terrain menées par les acteurs locaux dans ses domaines d'expertise : l'éducation et la formation, l'action sociale, la culture, le tourisme et l'éco-développement territorial. Ce soutien, qui s'exprime au travers de l'apport de moyens humains et financiers, se doit d'être pérenne pour garder toute crédibilité et produire des effets dans le temps auprès des citoyens. Aujourd'hui, le Hainaut consacre 17 millions d'€ à des actions en faveur des pouvoirs locaux dont près de la moitié sont consacrés au co-financement des zones de secours.

Une rencontre urgente

La majorité provinciale PS-MR a conscience que tous les niveaux de pouvoir doivent contribuer à l'effort collectif en matière de gestion des finances publiques. Elle mesure également la nécessité de poursuivre les réformes déjà entamées pour inscrire les Provinces dans une nouvelle « gouvernance multi-niveaux » basée sur les synergies et les économies d'échelle entre les structures publiques.

Mais ce travail doit être le fruit d'un engagement collectif. C'est pourquoi les responsables hainuyers ont demandé à **rencontrer d'urgence la ministre des pouvoirs locaux et son homologue du budget afin d'échanger sur les perspectives financières provinciales**, sur les ressources fiscales ainsi que sur la vision de la Wallonie en matière de supracommunalité. A plus long terme, le Hainaut en appelle à un **débat serein sur les vrais enjeux de la gouvernance locale** en faveur du citoyen.

Il ne s'agit nullement, pour les représentants de la majorité PS-MR à la Province, de se montrer alarmistes ou d'engager une quelconque résistance : c'est tout le contraire qui guide leur démarche. Durant les prochains mois, la Province de Hainaut poursuivra ses réformes internes, favorisera davantage encore l'efficacité de son fonctionnement mais elle ne pourra le faire qu'avec le concours d'un pouvoir de tutelle disposé à l'inviter à sa table.

Dans ce contexte, **le projet de budget 2018 – dernier de la mandature - intégrera d'ailleurs la finalisation de mesures d'assainissement financières et de modernisation** initiées depuis plusieurs années par la majorité. Le fruit d'un travail de longue haleine.

Serge Hustache, Président du Collège provincial

Gérald Moortgat, Député provincial

Dorothee De Rodder, Cheffe de groupe PS au Conseil provincial

Armand Boite, Chef de groupe MR au Conseil provincial

Pour tout contact complémentaire : Secrétariat du Président du Collège, Serge Hustache, 069/76 55 30